



Coalition Nationale de l'Éducation de Pour Tous
en République Démocratique du Congo

CONEPT-RDC

Construire un système d'éducation inclusif, de qualité et un apprentissage tout au long de la vie pour tous contribuant efficacement au développement national dans une vision collective à responsabilités partagées entre 2016-2025.

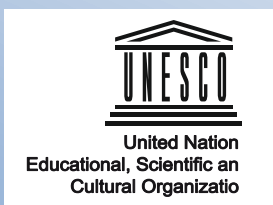


**Résumé des contributions de la Société Civile à la
formulation de la stratégie sectorielle de l'Éducation et
de la formation 2016 – 2025**

&

*Déclaration des organisations de la société civile à l'occasion de l'atelier de relecture et
d'appropriation du projet de la stratégie*

Kinshasa , juillet 2015



Introduction

Nous, représentants des organisations de la société civile : Organisations Non Gouvernementales, Syndicats des Enseignants, Associations des parents d'élèves, sommes réunis dans le cadre de l'atelier de relecture et d'appropriation par la société civile de la stratégie sectorielle de l'éducation et de la formation (2016-2025) du 28 au 29 juillet 2015 au Centre des Ressources des Enseignants de Kinshasa « CRECK ». Cet atelier s'est tenu à l'initiative de la Coalition Nationale de l'Education Pour Tous « CONEPT-RDC » en vue de consolider notre participation à la formulation de la stratégie sectorielle de l'éducation et de la formation et d'analyser la lettre de politique éducative donnant les orientations et les options politiques clé devant guider la réorganisation et/ou la réécriture de ce document après l'évaluation préliminaire du Partenariat Mondial pour l'Education et les avis des Ministres de l'Education. Notons que cette rencontre se tient à la suite du Forum National sur les politiques et le financement de l'Education organisée du 09 au 13 mars 2015.

Nous avons pris note du statut de l'Éducation "Pour Tous (EPT) présenté dans le Rapport national de l'EPT complété par le rapport alternatif encours de la société civile, le Rapport d'Etat sur le Système Educatif National « RESEN 2014 » et le rapport de la première revue du Plan Intérimaire de l'Education « PIE »

Nous avons débattu et validé les contributions de la société civile au document de la stratégie sectorielle de l'éducation produit à l'issu du Forum précité et avons examiné la proposition de la lettre de politique éducative devant guider la réorganisation et la réécriture de la stratégie sectorielle.

Suite à nos délibérations de ces deux jours, nous avons adopté le présent document qui reflète les aspirations des organisations de la société civile au moment où le pays s'apprête à définir une nouvelle stratégie sectorielle que nous appelons de tous nos vœux.

Nous réaffirmons que l'éducation est un droit humain fondamental et un bien public par excellence. L'État a le devoir de fournir une éducation publique de qualité, gratuite et un apprentissage tout au long de la vie pour tous.

Cependant, nous sommes très préoccupés du fait qu'aujourd'hui au plan national 7,3 millions d'enfants et d'adolescents ne sont toujours pas scolarisés, tandis que la majorité de ceux qui sont scolarisés expérimente chaque jour le risque permanent de décrocher avant la fin de l'année scolaire à cause des lourdes charges financières qui continuent à peser sur les ménages pour la scolarisation des enfants. Cette situation engendre et renforce d'importantes inégalités du point de vue de l'accès et de la qualité. Au moins 18 millions de personnes sont analphabètes, sur une population estimée à plus de 70 millions d'habitants.

Pour surmonter ces défis susmentionnés, la stratégie sectorielle de l'éducation et de la formation 2016-2025 doit reposer sur les droits, être holistique, avec une perspective d'apprentissage tout au long de la vie, tirant les enseignements de l'expérience de l'application du PIE (Plan Intérimaire de l'Education) et prenant pleinement en compte les objectifs inachevés de l'EPT afin de réaliser l'ambition de préparer les jeunes et les adultes à la vie et de relever les défis d'un Congo émergent à l'horizon 2030.

Nous nous félicitons du Projet de stratégie sectorielle 2016-2020, de la lettre de politique éducative y relative et de l'engagement du gouvernement à ouvrir plus d'espace à la participation de la société civile, garantie de redevabilité envers les citoyens. Demandons à cet effet que son contenu et celui du plan d'opérationnalisation à rédiger adhère au principe qu'ils ne donneront pas lieu à une régression de la perspective actuelle des droits de l'homme, du niveau d'ambition des cibles nationales, du diagnostique et des résultats du RESEN et que les recommandations du présent document seront prises en compte.

Nous attendons par ailleurs que la vision, l'objectif et les cibles de la stratégie sectorielle soient intégrés au Cadre d'action Education 2030 et aux Objectifs de développement durable des Nations Unies devant être adoptés en septembre 2015, concrétisant ainsi au niveau national les engagements internationaux pris par le gouvernement.

Nous appuyons l'option selon laquelle « la valorisation de la fonction enseignante devrait devenir une question stratégique et appeler une réponse tout aussi stratégique, qu'elle devrait occuper une position axiale dans tout dispositif à mettre en place pour améliorer la qualité de l'enseignement et relever durablement le niveau de performance du système ».

Nonobstant, nous réitérons notre appel en faveur d'un traitement conjoint de l'accès, de l'équité et de la qualité, pour tous les âges, à la fois au sein et en dehors des contextes éducatifs formels. Un accent particulier devrait être mis sur l'inclusion des populations faisant l'objet d'une marginalisation fondée sur le genre, l'appartenance autochtone, le handicap, le statut socio-économique, l'âge, la situation d'urgence, les catastrophes dues à l'activité humaine et les conflits etc. Il est de ce fait indispensable que l'État, les provinces et les organisations ne dissocient jamais l'accès et l'équité de la qualité, notamment dans les zones touchées par les conflits et sujettes aux catastrophes. En effet, un des défis posé à notre système éducatif consiste à assurer l'équité dans la qualité de l'éducation, à mettre un terme aux obstacles surtout financiers à l'accès à une éducation qualité qui exacerbent les inégalités au sein de la société et à travers les provinces.

Nous convenons que l'objectif « de construire un système d'éducation inclusif et de qualité contribuant efficacement au développement national, à la promotion de la paix et d'une citoyenneté démocratique active » reste notre vision collective. À cette fin, nous en appelons à s'engager sur « un cycle complet d'éducation de qualité formelle de huit ans au moins entre, financée par des fonds publics, gratuite et obligatoire pour tous d'ici à 2020 ». Nous appelons également à ce que l'éducation et la protection de la petite enfance (EPPE), de la naissance à l'entrée à l'école primaire, devienne progressivement gratuite. Nous affirmons le droit à un enseignement supérieur de qualité, public et progressivement gratuit et à une éducation et formation professionnelles.

Il convient d'accorder une attention accrue à ce qu'implique réellement l'engagement en faveur de l'apprentissage tout au long de la vie. Aussi, les politiques et programmes d'alphabétisation et d'éducation des adultes doivent être priorisés et financés par des fonds publics, adaptés à l'âge adulte et conçus avec les apprenants, visant principalement leur autonomisation. La réalisation de l'apprentissage tout au long de la vie nécessite en outre l'élimination de tous les obstacles à la progression dans les différents cycles de l'éducation, ce qui comprend la reconnaissance d'un apprentissage informel et formel préalable.

Nous appuyons l'engagement selon lequel aucune cible ne pourra être considérée comme atteinte, si elle n'est pas atteinte pour tous.

À cause de leur rôle essentiel pour la réalisation de toutes les cibles de l'éducation, l'équité, une éducation et un apprentissage de qualité pour tous, il faut des enseignants bien formés, qualifiés au plan professionnel et valorisés, qui reçoivent une rémunération décente. Le gouvernement devrait accroître l'investissement dans la formation des enseignants et ouvrir pour tous les possibilités du développement professionnel et un soutien continu, assurant un recrutement et une formation prenant en compte le genre. Il doit créer des conditions de travail décentes et attractives pour tous les enseignants, pour le personnel de soutien à l'éducation et pour les responsables de l'éducation.

Préoccupations profondes et recommandations de la société civile

Nous nous engageons en faveur d'un agenda de l'éducation holistique et ambitieux pour que personne ne soit oublié. Analysant le projet de lettre de politique éducative, nous avons constaté de manière générale que les orientations proposées corroborent avec les besoins ressentis et/ou exprimés par les citoyens. Aussi, un soutien fort a été exprimé en faveur de :

Options et orientations mobilisant le soutien de la société civile

1. La Construction d'un système éducatif inclusif et de qualité contribuant efficacement au développement national, à la promotion de la paix et d'une citoyenneté démocratique active comme vision de développement de l'éducation ;
2. l'identification de la question enseignante comme étant l'épicentre de la baisse généralisée de la qualité des enseignements/apprentissages, à tous les niveaux du système éducatif, avec comme conséquence la faible performance des élèves, voire du système ainsi que la réponse proposant que l'enseignant occupe une position axiale dans tout dispositif à mettre en place pour améliorer la qualité de l'enseignement et relever durablement le niveau de performance du système ;
3. La prééminence de la qualité de l'enseignement comme axe prioritaire pour la période 2016-2025, sans préjudice à l'accès et à la Gouvernance. Cette prééminence devrait affirmer l'engagement envers l'éducation de qualité et l'amélioration des résultats de l'apprentissage, notamment avec des enseignants et des éducateurs mieux considérés, recrutés de façon appropriée, bien formés, qualifiés professionnellement, motivés et soutenus.

Points spécifiques à analyser attentivement à ce stade de la formulation de la stratégie.

Ces orientations sont encourageantes et doivent permettre, si elles sont traduites en actions concrètes grâce à une mobilisation financière rationnelle, une meilleure réponse aux déficits de notre système éducatif. Quelques alternatives seront à cet effet importantes pour espérer que la réforme apporte les changements souhaités. Nous estimons qu'il est indispensable de :

Introduction

1. Actualiser l'introduction de lettre de politique éducative et de la stratégie en intégrant la référence au Cadre d'action Education 2030 (Incheon, Corée 2015) et aux Objectifs de Développement Durable (ODD) ;

Principaux éléments de contexte socioéconomique et de diagnostic du secteur éducatif

2. Prendre en compte, dans les principaux éléments de diagnostic du secteur éducatif, parmi les éléments qui impactent la qualité et le temps d'apprentissage, l'absentéisme, l'exclusion et le décrochage des élèves/apprenants/étudiants consécutif à la très forte dépendance du système au financement à la tête des enfants par les ménages. En effet, tel que le système fonctionne actuellement, des millions d'élèves courent le risque permanent de décrochage, interrompent et reprennent régulièrement sans que le système ne prévoient des mécanismes de récupération et, du

coup, ne réalisent pas le nombre d'heures et de jours prévus dans le calendrier scolaire les exposant ainsi à l'échec scolaire ;

Grandes options de politique éducative

3. Fixer un cadre ambitieux et fondé sur les droits à l'éducation

Rester ambitieux, ne pas régresser dans les engagements existants notamment en ce qui concerne : (i) l'offre d'une année d'éducation pré primaire de qualité, gratuite et obligatoire et l'accès pour tous les enfants à des possibilités de développement, de protection et d'éducation de qualité dès la petite enfance ; (ii) douze années d'enseignement primaire et secondaire de qualité, équitable et gratuit, financé par des fonds publics, dont au moins neuf années obligatoires, sans préjudice à la loi-cadre dont les dispositions à ce sujet devraient être prises en compte pour la période 2016-2025 ; (iii) l'éducation de qualité et l'amélioration des résultats de l'apprentissage, notamment avec des enseignants et des éducateurs mieux considérés, recrutés de façon appropriée, bien formés, qualifiés professionnellement, motivés et soutenus. Pour ce faire, il convient d'affirmer le rôle primordial de l'Etat. Celui-ci doit susciter l'enthousiasme et rallier la volonté politique pour la mise en œuvre de la stratégie.

4. Fixer un objectif, des cibles et des indicateurs de financement public clairs et désagrégés par niveau.

La réussite de la réforme dans le domaine de l'éducation implique une mobilisation financière importante. Il est reconnu que quelque soit l'expertise dans la mise en œuvre du plan d'opérationnalisation de la stratégie, le défi majeur reste le financement, et plus précisément, le financement sur ressources propres.

En effet, dans l'architecture constitutionnelle congolaise, le Gouvernement central, les Provinces ainsi que les Entités décentralisées collectent des impôts, droits, taxes et redevances susceptibles d'allouer des ressources à leur bon fonctionnement. Même si des améliorations en termes d'allocations budgétaires à l'éducation sont constatées depuis 2010, elle demeure faible pour apporter les changements indispensables du système. Les provinces et les entités décentralisées par exemple n'investissent que moins de 2% de leur budget ou presque rien à l'éducation au motif d'attendre la rétrocession de 40% par le Gouvernement central alors qu'elles collectent des ressources auprès des contribuables de leurs entités respectives pour offrir le service public, notamment l'éducation.

Dans l'optique d'une vision collective et de partage des responsabilités, il convient que les charges soient partagées à chaque échelon territorial. Nous soutenons une option claire fondée sur les engagements pour allouer au moins 6% du PIB et 25% du budget national à l'éducation d'ici à 2020, cette cible n'étant pas atteinte en 2015. Cette clé de répartition devrait se répercuter aux provinces et ainsi qu'aux entités décentralisées sur leur budget pour affronter la guerre déclarée contre l'ignorance et l'analphabétisme.

La réforme du fond de promotion de l'éducation nationale devrait être envisagée pour garantir sa performance. Aussi, il convient de renforcer les mécanismes de transparence et une responsabilité budgétaire accrue, y compris par la participation de la société civile aux processus de planification et de budgétisation sectorielle.

5. Fixer des indicateurs solides, pertinents et complets

Le gouvernement se dirige vers l'adoption de la stratégie sectorielle, c'est ici que le choix des indicateurs prend toute son importance. Les indicateurs orienteront la mise en œuvre, et le choix d'indicateurs étroits

risque de rétrécir la vision de l'objectif. Le choix des indicateurs constitue donc une décision politique majeure avec des conséquences sur l'aboutissement dans la mise en œuvre, et par conséquent, il ne peut être laissé aux seuls planificateurs et statisticiens.

Aussi, il convient d'opter également pour les indicateurs de structure, de processus et de résultat. Un cadre d'indicateurs fondé sur les droits évaluant à quel degré les bénéficiaires jouissent de leurs droits et dans quelle mesure l'État remplit ses obligations et honore ses engagements à l'égard citoyens, bénéficiaires ; des systèmes et des procédures de gouvernance robustes sont indispensables pour atteindre les résultats escomptés.

Réformes et actions prioritaires

Parmi les actions à proposer, les participants ont validé quelques actions clés outre celles se trouvant déjà dans la lettre de politique, dans la proposition Il s'agit notamment de :

1. Soutenir le développement de l'éducation et la protection de la petite enfance par l'adoption et la mise en œuvre de la politique du jeune enfant ;
2. Garantir et consolider l'équité par la formulation d'une politique nationale de l'éducation inclusive qui veille entre autre à ce que les écoles soient réellement ouvertes aux élèves handicapés, non seulement au niveau de l'accès physique, mais aussi avec toutes les mesures de soutien appropriées impliquant les méthodes, outils et langages à partir de la formation initiale des enseignants.
3. Pour la période 2016-2025, introduire l'obligation scolaire comme élément de consolidation de l'accès et définir les mécanismes de son application en impliquant les entités territoriales notamment les communes, les territoires, les secteurs qui doivent jouer un rôle de premier plan dans ce cadre vue leur proximité des citoyens, des écoles et des familles.
4. Concernant le financement, il convient de ne pas réduire les ambitions, la stratégie devrait prévoir une progression jusqu'à 25% du budget national jusqu'à l'horizon 2020 à défaut de l'avoir atteint en 2015 comme prévue dans le PAN/EPT qui était un engagement du gouvernement. Et ici, il convient d'envisager les actions à trois niveaux de responsabilité en termes de mobilisation des ressources à savoir : le niveau national, provincial et local. Par ailleurs, une action particulière sur la restructuration du Fonds de promotion de l'Éducation nationale pour en faire un vrai instrument de mobilisation et redistribution de fonds au moyen de la parafiscalité. Cela impliquerait des audits institutionnels et la révision des textes juridique le régissant actuellement et qui ne lui permettent pas de jouer un rôle catalytique dans le financement de l'éducation.

A ce sujet, les organisations de la société civile ont rappelé la responsabilité de l'État dans le financement de l'Éducation. Les citoyens contribuant de manière significative à travers les impôts, droits, taxes et redevances payés et collectés à travers les provinces et les entités décentralisées. Ils ont attiré l'attention sur le fait qu'un rôle accru du secteur privé (surtout à but lucratif) dans l'éducation risque de renforcer la privatisation de l'éducation, pourtant un bien public.

5. Garantir un suivi efficace et une redevabilité effective basée sur une gouvernance démocratique et la reconnaissance de la société civile à tous les niveaux, du supérieur et universitaire à l'Alphabétisation et Enseignement non formel en passant par le primaire et le secondaire.



Coalition Nationale de l'Éducation de Pour Tous
en République Démocratique du Congo

CONEPT-RDC

Construire un système d'éducation inclusif, de qualité et un apprentissage tout au long de la vie pour tous contribuant efficacement au développement national dans une vision collective à responsabilités partagées entre 2016-2025.



Rapport de l'atelier de relecture et d'appropriation par la société civile de la stratégie sectorielle de l'Éducation et la formation 2016 – 2025

I. Introduction

La réforme du système éducatif congolais est en cours. En effet, les différents Ministères en charge de l'éducation ont engagé, depuis 2008, des processus séparés de préparation des stratégies sous sectorielles. L'Enseignement Primaire, Secondaire et Professionnel « EPSP » s'est lancé le premier en élaborant la sienne et, pour sa mise œuvre, un plan d'opérationnalisation dénommé Plan Intérimaire de l'Education (PIE) a été élaboré et adopté par les Partenaires Techniques et Financiers et le Gouvernement pour la période 2012-2015. La même initiative a été ensuite prise par le Ministère des Affaires Sociales et Actions Humanitaires pour l'Alphabétisation et l'Education Non Formelle (AENF) et enfin l'Enseignement Supérieur et Universitaire (ESU). La stratégie de l'Enseignement primaire, secondaire a l'avantage d'être mise en œuvre grâce notamment au financement de 100 millions de Dollars de la part du Partenariat Mondiale pour l'Education (PME) en 2012 pour contribuer au financement du Plan Intérimaire de l'Education (2013-2015).

Le gouvernement est actuellement dans un processus d'élaboration d'une stratégie sectorielle globalisant l'ensemble des sous-secteurs. Selon le Gouvernement, deux raisons fondamentales ont justifié cette nouvelle démarche :

- le risque de dispersion des efforts qui peut avoir pour conséquence, notamment, le délaissement relatif des autres segments du système, du fait de l'importance des engagements déjà pris pour les sous-secteurs de l'EPSP ;
- les conséquences que cela pourrait avoir sur l'atteinte des objectifs du PIE et sur la situation déjà préoccupante des autres segments à savoir l'enseignement supérieur et l'Alphabétisation et l'Education Non Formelle.

De ce processus, un Draft de la stratégie sectorielle a été produit. Celle-ci serait basée sur une vision de l'éducation qui est censé englober l'ensemble du secteur, assurer une bonne articulation et un équilibre judicieux entre tous les niveaux et types d'enseignement, entre le primaire, secondaire et supérieur, ainsi qu'entre le formel et le non formel en tenant compte du marché du travail, des politiques et priorités économiques et sociales.

Au-delà du fait que le processus reste inachevé, la participation efficace et efficiente de la société civile dans ce processus est restée sujette à caution tant au niveau national que provincial. Hors, c'est à tous les stades de la prise de décision que le « Gouvernement doit mettre en place des instances de dialogue systématique permettant aux citoyens et aux organisations de la société civile de contribuer à la planification, à l'exécution, au suivi et à l'évaluation des activités concernant l'éducation. Cette démarche est indispensable pour favoriser l'établissement des mécanismes de gestion de l'éducation responsables, globaux et évolutifs ».

Par ailleurs, l'apparition de nouvelles données comme (i) la promulgation de la loi-cadre de l'enseignement national du 11 février 2014 en ce qu'elle impose une nouvelle vision quant à l'universalisation de l'enseignement de base ; (ii) les résultats du Rapport d'Etat sur le Système Educatif National (RESEN) qui permet aujourd'hui au pays de disposer d'un diagnostic exhaustif du système éducatif, d'un modèle de simulation et de pistes d'orientations pour les politiques éducatives ; (iii) l'alignement au cadre d'action Education 2030 adopté au Forum Mondial sur l'Education 2015 à Incheon/Corée du Sud où les pays se sont engagés à offrir « une éducation de qualité, inclusive et équitable et un apprentissage tout au long de la vie pour tous d'ici à 2030 ; (v) la demande et la nécessité d'une large consultation de la société civile comme acteur clé dans la légitimation de la stratégie sont autant d'éléments qui commandent une relecture de la stratégie en chantier.

A travers la Coalition Nationale de l'Education Pour Tous « CONEPT-RDC », la société civile avait entamé l'analyse de la stratégie sectorielle de l'éducation et de la formation lors du Forum National sur les Politiques et le Financement de l'éducation organisé à Kinshasa du 9 au 13 mars 2014 avec l'appui de OSISA. Ce forum avait connu la participation de 77 organisations et acteurs de la société civile de Kinshasa et des provinces. A cette occasion, plusieurs contributions ont été recueillies et d'autres deux semaines plus tard, après la restitution en province. Le condensé compilé ainsi que des recommandations y afférentes étaient transmis pour leur prise en compte.

Un Atelier de relecture et d'appropriation par la société civile de la stratégie de l'éducation et de l'enseignement non formel : Pourquoi ?

L'évolution du processus de définition de la stratégie sectorielle a connu par la suite deux événements importants :

- l'évaluation préliminaire du Partenariat Mondial pour l'Education (PME) ;
- la réunion des Ministres ayant en charge l'éducation.

Ces deux événements ont engendré des recommandations pertinentes et ont commandé une réorganisation de la stratégie. Aussi les experts des ministères concernés sous la Direction de la CATED en charge de l'élaboration de ce document de planification ont produit une lettre de politique éducative à soumettre à l'approbation des Ministres concernés. Cette dernière est censée contenir les orientations majeures qui devront désormais guider la réorganisation/Réécriture de la stratégie sectorielle décennale 2016-2025.

En vue d'assurer que la société civile restera alerte dans la perspective du renforcement de l'efficacité de sa participation, de son engagement à chaque étape du processus de formulation des politiques, il était indispensable d'organiser une réappropriation à son bénéfice de tous le processus. L'appui de l'UNESCO à cet égard rentre dans le cadre du renforcement des capacités de la société civile au sujet de la planification, notamment la participation aux activités et processus liés au plan sectoriel national de l'éducation.

But de l'atelier.

Promouvoir la participation la société civile aux activités et processus liés à la définition des politiques notamment le plan sectoriel national de l'Education.

Objectifs.

Globalement, l'atelier de relecture et d'appropriation par la société civile de la stratégie sectorielle de l'éducation de la formation avait pour objectif de contribuer à la planification dans l'éducation en République Démocratique du Congo.

Deux objectifs spécifiques ont soutenu cette activité déroulée en deux jours avec la participation de 20 experts venus des organisations de la société civile dont les syndicats des enseignants, les associations des parents d'élèves, les Organisations non gouvernementales nationales :

- Analyser et proposer le cas échéant des alternatives à la lettre de politique éducative devant guider la réorganisation/réécriture de la stratégie sectorielle ;
- Actualiser la lecture et valider le document final contenant la contribution des organisations et acteurs de la société civile à l'écriture de la Stratégie de l'Education et de formation ;

- Définir et s'accorder sur l'accompagnement et les modalités de renforcement de la participation de la société civile pour la suite du processus.

Résultats attendus :

- Le document contenant les propositions de la société civile à la stratégie sectorielle de l'éducation et de la formation est validé ;
- La stratégie et le mécanisme de suivi des propositions et la définition des modalités du renforcement de la participation de la société civile ont été mis en place.

II. Déroulement de l'atelier

Organisé du 28 au 29 juillet 2015 au Centre des Ressources des Enseignants de Kinshasa, l'atelier de relecture et d'appropriation par la société civile de la stratégie de l'éducation et de la formation a connu trois temps forts :

- La cérémonie d'ouverture ;
- Les présentations ;
- Les cercles d'études.

Première journée : Mardi 28 juillet 2014.

II.1. La cérémonie d'ouverture

Le Président du Conseil d'Administration de la CONEPT-RDC, Monsieur Ali Kabengele était le premier à prendre la parole. A travers son mot de bienvenu, il a remercié les participants et a reconnu en outre que cet atelier avait tout son sens. En effet, il répondait à la recommandation du cadre d'action de Dakar 2000 qui veut que : « chaque plan national de l'EPT soit défini par les responsables nationaux en consultation directe et systématique avec la société civile ». Ce mot s'est clôturé par les remerciements et la mise en relief du rôle combien déterminant qu'a joué l'UNESCO en s'engageant à financer les travaux de cet atelier.

Au nom du Représentant du Bureau de l'UNESCO à Kinshasa, le Spécialiste de l'éducation a félicité la société civile pour son engagement à discuter de la stratégie de l'éducation et de la formation dont l'opérationnalisation permettra une meilleure coordination du système éducatif Congolais. Il a réitéré les mêmes remerciements au Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Initiation à la nouvelle Citoyenneté « EPSINC » pour l'esprit d'ouverture constaté quant à la promotion de la participation de la société civile. L'attitude de la société civile à défendre l'éducation en République Démocratique du Congo a aussi été mise en positivement en exergue avant de formuler les attentes de voir sortir de cet atelier des observations pertinentes susceptibles d'engendrer une stratégie sectorielle holistique et intégrée. Pour clore son mot, il a souhaité à tous les participants des débats fructueux.

II.2. Les présentations

La cérémonie d'ouverture a cédé la place aux présentations introductives sélectionnées à cet effet. Les communications suivantes ont été faites à l'intention des participants :

Stratégie Sectorielle de l'Education de la formation : Le point sur le processus de finalisation

(Valère Munsya, Coordonnateur de la Cellule d'Appui Technique à l'Education « CATED »)

Le Coordonnateur de la Cellule d'Appui Technique à l'Education a relevé qu'après l'évaluation préliminaire du Partenariat Mondial de l'Education « PME » et, surtout, les commentaires des Ministres en charge de l'éducation, la version présentée de la stratégie sectorielle nécessitait une réorganisation devant tenir compte des observations pertinentes de ces acteurs majeurs.

La révision du diagnostic

Ces observations auraient commandé la révision du diagnostic notamment en épinglant le problème majeur ainsi que la mise en place des stratégies susceptibles de résoudre ce problème.

Il a rappelé à l'attention des participants que « chaque stratégie doit apporter un changement. Au cas contraire, elle ne servirait à rien ». Il convient donc de toucher le vrai problème du système éducatif Congolais.

A l'analyse des multiples problèmes que connaît le système éducatif congolais, la qualité de l'enseignement a été identifiée au cœur de la problématique. Il s'expliquerait par les contreperformances, les faiblesses constatées au niveau de l'enseignant. Le remède à cette situation consisterait à agir sur la qualité avec la question enseignante comme point axial en mettant un focus sur la formation initiale, la formation continue et sa motivation en termes de condition de vie et de travail. Si notre pays veut devenir un pays émergent à l'horizon 2030 et un pays développé en 2050, nous devons corriger les faiblesses de notre système éducatif car l'éducation est l'un des leviers importants du développement.

Par ailleurs, l'orateur a précisé que dans ce nouveau tournant que doit connaître l'écriture de la stratégie sectorielle de l'éducation et de la formation, l'accès et la gouvernance, loin d'être relégués, devraient être au service de la qualité.

Evoquant la problématique des Instituts Supérieurs Pédagogiques (ISP) et de l'Université Pédagogique Nationale (UPN), il propose que dans cette perspective, ces institutions de formation des enseignants reviennent à leur mission initiale.

Le Coordonnateur de la CATED a terminé sa communication en invitant les participants à analyser également la proposition de la lettre de politique éducative à soumettre à l'approbation des Ministres de l'éducation. En principe, une fois approuvée, la lettre de politique devrait orienter les travaux en cours de réorganisation/réécriture de la stratégie sectorielle. C'est donc une opportunité à saisir par la société civile pour faire ses observations avant de la soumettre aux politiques.

Commentaires, questions des participants et réponses

A la suite de cette communication, les participants ont commenté et posé des questions liées aux préoccupations suivantes :

La nécessité d'une large implication des parties prenantes notamment à travers les provinces. Il s'agirait d'éviter de donner l'impression que tout serait téléguidé à partir d'un laboratoire à Kinshasa sans tenir compte des réalités des provinces.

La problématique de la prise en compte du démembrement et de l'érection de nouvelles provinces dans le cadre de la décentralisation en cours.

Question du financement des réformes envisagées dans le cadre de cette stratégie. La crainte de l'inadéquation entre les allocations des ressources internes et la mise en œuvre de la stratégie. Allusion était faite ici du gap de financement évoqué.

La question de la mise à la retraite des enseignants comme une des actions clé n'a pas été perçue alors que parmi les problèmes, il y a aussi le vieillissement du personnel et l'épineuse question des conditions de travail des enseignants qu'il convient de prendre en compte si l'on veut améliorer la qualité.

La question de l'implication de tous les ministères en charge de l'éducation.

Synthèse des réponses aux préoccupations des participants.

Une réforme est un processus participatif, qui nécessite l'adhésion de toutes les instances dans la démarche. L'implication de tous est garantie.

Le démembrement des provinces serait pris en compte. Quelques difficultés surgiraient plutôt avec le Ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et initiation à la nouvelle citoyenneté suite à la compétence exclusive dévolue aux provinces.

Concernant le GAP de 360 millions de dollars américains pour le financement de la stratégie, après consultation, les partenaires estiment qu'il est trop élevé et qu'il convient de le réduire.

A propos de la question des enseignants, il a reconnu l'importance et la complexité de la problématique. En effet, la question enseignante constitue une pesanteur pour les différentes réformes initiées dans le domaine. Il a parlé de l'importance du cadrage macro – économique avant d'amorcer une réforme. Et les partenaires insistent que pour combler le GAP, le pays doit compter sur ses propres ressources c'est-à-dire augmenter le budget de l'éducation.

Résumé des contributions de la Société civile à l'écriture de la Stratégie Sectorielle à l'issue du Forum National sur les politiques et le financement de l'Éducation.

(Par Jean Pierre Kimbuya, Secrétaire Général du Syndicat des Enseignants du Congo « SYECO »)

Deux documents de base ont servi à cette présentation :

- Le draft de la stratégie sectorielle de l'éducation et de la formation
- Le draft du document contenant les contributions de la société civile élaboré à l'issue du Forum National sur les politiques et le financement de l'éducation.

Synthèse des contributions recensées.

Introduction

Il est indispensable d'actualiser l'introduction en évoquant l'alignement de la stratégie aux cadres d'action Education 2030 adopté par le Gouvernement lors du Forum Mondial sur l'éducation 2015 à Incheon/République de Corée. C'est en effet ce nouveau cadre qui remplace le cadre d'action de Dakar 2000 et actualise ainsi les engagements internationaux de l'Etat en matière d'éducation après 2015.

L'affirmation selon laquelle « le niveau maternel n'est pas obligatoire » n'est plus adaptée au contexte légal actuel. La loi-cadre étant muette à ce sujet (cfr articles 70, 71), les participants proposent d'élaguer cet ajout.

L'organisation du secteur de l'éducation

Les participants avaient proposé que la formulation se conforme à la loi-cadre : « L'enseignement primaire est organisé en deux cycles de trois ans chacun » (art. 74 de la loi-cadre). Le document parlait d'un cycle de 6 ans, réparti en trois degrés : élémentaire, moyen et terminal.

Axe stratégique I : Développer l'accès et assurer l'équité

Concernant le développement de l'offre au préscolaire, il convient d'adopter une approche intégrale : ECE-Préscolaire classique-classes-pré primaire dans les écoles primaires. L'accent doit être mis, pour plus d'efficacité, sur l'offre publique qui couvrirait les classes préscolaires dans les écoles primaires ainsi que l'investissement public dans le préscolaire classique suivant les milieux.

Le développement/finalisation d'une politique publique pour l'éducation et la protection de la petite enfance serait à ce sujet une action majeure en adoptant cette option.

Rénover la formation initiale des enseignants

Proposer, comme mesure incitative, des bourses d'études pour les filières pédagogiques où les besoins se font sentir au niveau supérieur et universitaire

Objectif stratégique: Un enseignement primaire de qualité pour apporter à tous les savoirs et compétences de base.

La stratégie en élaboration fixe 2018 comme cible pour l'abolition des frais directs pour l'ensemble des élèves de 6ème année primaire alors que la stratégie de développement de l'enseignement primaire, secondaire et professionnel avait fixé l'année 2015/2016 comme cible pour la prise à charge par l'Etat des frais de scolarité au primaire. Les participants avaient proposé, face à la révision de la cible et donc d'ambition gouvernementale à ce sujet, qu'un calendrier consensuel soit convenu avec les parties prenantes pour une responsabilisation collective.

Par rapport au financement de l'Education

Une proposition a retenu l'attention des participants : la fixation d'un objectif clair pour le financement de l'éducation. Combien de % pour quel l'éducation pour quel année ? Comment améliorer la productivité du fond de promotion de l'éducation national, etc.

Déclaration d'Incheon et projet de cadre d'action Education 2030 : Contenu et leçon à tirer dans le processus de formulation de la Stratégie sectorielle de l'Education et de la formation.

(Jacques TSHIMBALANGA, Coordonnateur de la CONEPT-RDC)

Le Coordonnateur de la Coalition Nationale de l'Education Pour Tous a introduit sa présentation par le rappel des engagements pris par l'Etat congolais en 1990 à Jomtien et en 2000 à Dakar avec 164 autres gouvernements et partenaires.

Concernant la déclaration et le contenu du cadre d'action Education 2030 tels qu'adoptés à Incheon en Corée du Sud lors Forum Mondial sur l'Education 2015, il a mis en relief le fait que les Etats et les partenaires ont convenu sur Une vision collective et des responsabilités partagées pour l'atteinte des cibles mondiaux de l'éducation après 2015.

Comme en 2000 à Dakar, les Gouvernements dont celui de la RDC ont pris des engagements qui ont été résumés dans cette communication en neuf points à savoir :

1. Offrir douze années d'enseignement primaire et secondaire de qualité, équitable et gratuit, financé par des fonds publics, dont au moins neuf années obligatoires ;
2. Au moins une année d'éducation pré primaire de qualité, gratuite et obligatoire et l'accès pour tous les enfants à des possibilités de développement, de protection et d'éducation de qualité (dès) de la petite enfance ;
3. lutter contre toutes les formes d'exclusion (et), de marginalisation, et contre les disparités (et) ainsi que les inégalités touchant à l'accès, à la participation et aux résultats de l'apprentissage ;
4. La reconnaissance de l'importance de l'égalité entre les sexes pour la réalisation du droit à l'éducation, y compris un engagement à soutenir les politiques, les plans et les environnements d'apprentissage tenant compte des besoins des deux sexes ;
5. L'engagement envers l'éducation de qualité et l'amélioration des résultats de l'apprentissage, notamment avec des enseignants et des éducateurs mieux considérés, recrutés de façon appropriée, bien formés, qualifiés professionnellement, motivés et soutenus ;
6. L'engagement à offrir des possibilités d'apprentissage de qualité tout au long de la vie
7. Des recommandations pour les réponses en situation de crise garantissant que l'éducation est dispensée dans des environnements d'apprentissage sûres, soutenus et sécurisés ;
8. L'affirmation du rôle primordial de l'État dans la mise en œuvre de cet agenda ;
9. Le rappel urgent à consacrer au moins 4-6 % du PIB et/ou à allouer au moins 15-20 % du total des dépenses publiques à l'éducation.

En termes de leçons, il a été retenu que dans le contexte actuel, et après 2015, la définition d'un Plan sectoriel de l'éducation sérieux devrait tenir compte de deux facteurs majeurs :

- Le contexte national à travers la prise en compte des besoins des citoyens ;
- L'alignement aux cibles mondiales de l'éducation acceptées par le Gouvernement et qui doivent être déclinées en objectifs nationaux.

Concernant la question du financement public de l'éducation, il a insisté sur le fait que la société civile doit mener un plaidoyer efficace pour l'augmentation du budget de l'éducation afin de permettre la matérialisation de notre stratégie sectorielle de l'éducation et de la formation en instance d'élaboration.

Ces interventions étaient suivies par la constitution de deux groupes de travail/cercles d'études pour analyser et proposer des contributions aux documents suivants :

- Le projet de lettre de politique éducative ;
- Le résumé des contributions de la société civile au projet de la stratégie sectorielle de l'éducation et de la formation.

Chaque groupe de 10 acteurs a analysé les documents à leur disposition jusqu'à la fin de la Journée.

Deuxième journée : Mercredi 29 juillet 2015.

La journée a commencé par la finalisation du travail entamé la veille par les groupes avant la restitution et la validation par la plénière

Restitution des travaux en plénière

Cercle d'étude 1: Stratégie sectorielle de l'éducation et de la formation

Au terme de la présentation de la synthèse des travaux de ce groupe, les participants ont validé le résumé des contributions de la société civile à la stratégie sectorielle de l'éducation et de la formation adopté au forum national sur les politiques. Ils ont en outre attiré l'attention sur la nécessité de :

- Se référer aussi, dans le corps de la stratégie en élaboration, au Plan d'Action National de l'EPT (PAN/EPT) comme premier document de planification en éducation après 2000 adopté par le Gouvernement en 2007, aux Objectifs de Développement Durable (ODD) et aux Cadres d'action Education 2030 adopté par les Gouvernements à Incheon/Corée lors du Forum Mondial sur l'éducation 2015. Ce dernier remplace de la cadre d'action de Dakar 2000 et fixe des nouveaux engagements des Gouvernements et cibles mondiaux de l'éducation entre 2015-2030 ;
- Adopter une approche intégrale concernant le développement de l'offre au préscolaire impliquant (i) la sensibilisation des communautés pour la promotion des ECE ; (ii) l'investissement pour la consolidation de l'offre classique au Préscolaire ; (iii) Le développement des classes pré-primaire dans les écoles primaires publiques. L'accent doit être mis, pour plus d'efficacité, sur l'offre publique que couvriraient les classes préscolaires dans les écoles primaires ainsi que l'investissement public dans le préscolaire classique suivant les milieux ;
- Proposer une réforme de la formation initiale susceptible d'améliorer la qualité de l'enseignement et résoudre en même temps la crise des enseignants qualifiés et compétents à tous les niveaux. Il serait par exemple indispensable d'ouvrir la possibilité de formation initiale de deux ans au moins pour les candidats ayant un diplôme d'Etat tout en professionnalisant davantage les sections pédagogiques actuelles pour la formation des enseignants du primaire. Par ailleurs, comme mesure incitative aux niveaux supérieurs et universitaires, proposer des bourses d'études pour les filières pédagogiques où les besoins se font sentir aussi bien au niveau primaire que secondaire ;
- Concernant le financement, en vue de garantir la soutenabilité des réformes, les participants ont insisté sur la nécessité d'un soutien fort de l'Etat c'est-à-dire, un enseignement primaire et secondaire de qualité, équitable et gratuit, financé par des fonds publics. Un objectif ambitieux clair assorti d'une ou des actions avec des indicateurs de performance mesurables dans le temps. Il s'agirait par exemple de partager les responsabilités en déterminant le minimum de la part des dépenses à allouer à l'éducation à chaque niveau territoriale (Gouvernement central, gouvernement provincial, entités décentralisées). A ce sujet, les participants ont proposé la révision des textes régissant l'organisation et le fonctionnement du fond de promotion de l'éducation nationale en vue de lui permettre de jouer un rôle primordial dans la mobilisation et la distribution des ressources innovantes pour le secteur.

Groupe II : Analyses de la lettre de politique

Analysant le projet de lettre de politique éducative, les participants ont constaté de manière générale que les orientations proposées corroborent les besoins ressentis et/ou exprimés par les citoyens. Aussi, un soutien fort a été exprimé en faveur de :

Options et orientations mobilisant le soutien de la société civile

1. La Construction d'un système éducatif inclusif et de qualité contribuant efficacement au développement national, à la promotion de la paix et d'une citoyenneté démocratique active comme vision de développement de l'éducation ;
2. l'identification de la question enseignante comme étant l'épicentre de la baisse généralisée de la qualité des enseignements/apprentissages, à tous les niveaux du système éducatif, avec comme conséquence la faible performance des élèves, voire du système ainsi que la réponse proposant que l'enseignant occupe une position axiale dans tout dispositif à mettre en place pour améliorer la qualité de l'enseignement et relever durablement le niveau de performance du système ;
3. La prééminence de la qualité de l'enseignement comme axe prioritaire pour la période 2016-2025, sans préjudice à l'accès et à la Gouvernance. Cette prééminence devrait affirmer l'engagement envers l'éducation de qualité et l'amélioration des résultats de l'apprentissage, notamment avec des enseignants et des éducateurs mieux considérés, recrutés de façon appropriée, bien formés, qualifiés professionnellement, motivés et soutenus.

Points spécifiques à analyser attentivement à ce stade de la formulation de la stratégie.

Ces orientations sont encourageantes et doivent permettre, si elles sont traduites en actions concrètes grâce à une mobilisation financière rationnelle, une meilleure réponse aux déficits de notre système éducatif. Quelques alternatives seront à cet effet importantes pour espérer que la réforme apporte les changements souhaités. Les participants ont estimé qu'il serait indispensable de :

Introduction

1. Actualiser l'introduction de lettre de politique éducative en intégrant la référence au Cadre d'action Education 2030 (Incheon, Corée 2015) et aux Objectifs de Développement Durable (ODD) ;

Principaux éléments de contexte socioéconomique et de diagnostic du secteur éducatif

2. Prendre en compte, dans les principaux éléments de diagnostic du secteur éducatif, parmi les éléments qui impactent la qualité, l'absentéisme, l'exclusion et le décrochage des élèves/apprenants/étudiants consécutif à la très forte dépendance du système au financement à la tête des enfants par les ménages. En effet, tel que le système fonctionne actuellement, des millions d'élèves courent le risque permanent de décrochage, interrompent et reprennent régulièrement sans que le système ne prévoient des mécanismes de récupération et, du coup, ne réalisent pas le nombre d'heures et de jours prévus dans le calendrier scolaire les exposant ainsi à l'échec scolaire ;

Grandes options de politique éducative

3. Rester ambitieux, ne pas régresser dans les engagements existants notamment en ce qui concerne :
 - (i) l'offre d'une année d'éducation pré primaire de qualité, gratuite et obligatoire et l'accès pour tous les enfants à des possibilités de développement, de protection et d'éducation de qualité dès la petite enfance ;
 - (ii) douze années d'enseignement primaire et secondaire de qualité, équitable et gratuit, financé par des fonds publics, dont au moins neuf années obligatoires, sans préjudice à la loi-cadre dont les dispositions à ce sujet devraient être prises en compte pour la période 2016-2025
 - (iii) l'éducation de qualité et l'amélioration des résultats de l'apprentissage, notamment avec des enseignants et des éducateurs mieux considérés, recrutés de façon appropriée, bien formés, qualifiés professionnellement, motivés et soutenus ;
4. Affirmer le rôle primordial de l'Etat. Celui-ci doit susciter l'enthousiasme et rallier la volonté politique pour la mise en œuvre de la stratégie ;
5. Fixer un objectif (6% du PIB et au moins 25% du budget national) et des cibles de financement public claires, désagrégées par niveau (Gouvernement central – Provinces – Entités décentralisées) pour garantir que les responsabilités, les charges seront partagées à chaque échelon territorial. Par exemple, au moins 6% du PIB et 25% du budget national d'ici à 2020)
6. Fixer des indicateurs solides, pertinents et complets

Réformes et actions prioritaires

Parmi les actions à proposer, les participants ont validé quelques actions clés outre celles se trouvant déjà dans la lettre de politique. Il s'agit notamment de :

1. Soutenir le développement de l'éducation et la protection de la petite enfance par l'adoption et la mise en œuvre de la politique du jeune enfant ;
2. Garantir et consolider l'équité par la formulation d'une politique nationale de l'éducation inclusive qui veille entre autre à ce que les écoles soient réellement ouvertes aux élèves handicapés, non seulement au niveau de l'accès physique, mais aussi avec toutes les mesures de soutien appropriées impliquant les méthodes, outils et langages à partir de la formation initiale des enseignants.
3. Pour la période 2016-2025, introduire l'obligation scolaire comme élément de consolidation de l'accès et définir les mécanismes de son application en impliquant les entités territoriales notamment les communes, les territoires, les secteurs qui doivent jouer un rôle de premier plan dans ce cadre vue leur proximité des citoyens, des écoles et des familles.
4. Concernant le financement, il convient de ne pas réduire les ambitions, la stratégie devrait prévoir une progression jusqu'à 25% du budget national jusqu'à l'horizon 2020 à défaut de l'avoir atteint en 2015 comme prévue dans le PAN/EPT qui était un engagement du gouvernement. Et ici, il convient d'envisager les actions à trois niveaux de responsabilité en termes de mobilisation des ressources à savoir : le niveau national, provincial et local. Par ailleurs, une action particulière sur la restructuration du Fonds de promotion de l'Education nationale pour en faire un vrai instrument de mobilisation et redistribution de fonds au moyen de la parafiscalité. Cela impliquerait des audits institutionnels et la révision des textes juridique le régissant actuellement et qui ne lui permettent pas de jouer un rôle catalytique dans le financement de l'éducation.

A ce sujet, les organisations de la société civile ont rappelé la responsabilité de l'Etat dans le financement de l'Education. Les citoyens contribuant de manière significative à travers les impôts, droits, taxes et redevances payés et collectés à travers les provinces et les entités décentralisées. Ils ont attiré l'attention sur le fait qu'un rôle accru du secteur privé (surtout à but lucratif) dans l'éducation risque de renforcer la privatisation de l'éducation, pourtant un bien public.

5. Garantir un suivi efficace et une redevabilité effective basée sur une gouvernance démocratique et la reconnaissance de la société civile à tous les niveaux, du supérieur et universitaire à l'Alphabétisation et Enseignement non formel en passant par le primaire et le secondaire.

Conclusion

L'atelier de relecture et d'appropriation par la société civile de la stratégie de l'éducation et de la formation a offert à la société civile l'occasion de participer de manière déterminante. Il existe toutefois des opportunités significatives à saisir après cette étape, la validation n'étant pas encore intervenue. Cette dernière scellerait la définition des objectifs, des cibles, des indicateurs, des mécanismes de responsabilité, de suivi et des financements ambitieux déterminant la façon dont la stratégie sera mise en œuvre et pleinement appliquée. Dans ce contexte, la société civile a encore un rôle important à jouer.